

VILLE DE LYON



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Delphine CAPELLO
Cheffe de projet Plan Climat et Cit'ergie
delphine.capello@mairie-lyon.fr

LOCALISATION DU PROJET

Lyon

Végétalisation des cours d'écoles et de crèches

Dates de début et de fin du projet	2020 – 2026
Contexte et historique du projet	Après 15 requalifications de cours d'écoles menées entre 2007 et 2010, la démarche a été interrompue faute de moyens. La végétalisation des cours est relancée en 2020 avec le nouvel exécutif. L'état d'urgence climatique est déclaré en mars 2021 à la Ville de Lyon : les enjeux environnementaux et sociaux sont inscrits dans chacun des axes du mandat, notamment la végétalisation du territoire et l'adaptation au climat plus chaud.
Objectifs visés par l'action	Le Plan Pluriannuel d'Investissement prévoit près de 20 Millions d'euros pour végétaliser les cours de 67 écoles et 85 crèches d'ici 2026, pour : - Favoriser le contact quotidien avec la nature et offrir un nouveau support pédagogique - Diversifier les usages et pratiques, en créant des espaces plus inclusifs et apaisés - Participer au développement de la nature en ville, à l'amélioration du cadre de vie, à la désimperméabilisation des sols
Mise en œuvre	
Actions réalisées	Dès l'été 2020 l'organisation en mode projet a été lancée: recrutement d'une cheffe de projet, mise en place d'une direction de projet, d'un comité technique et d'un comité de pilotage. Une priorisation des écoles, et des crèches (municipales et associatives) suivant différents critères (opportunité de travaux, confort thermique, végétation actuelle,..) a été réalisée. Au total, 152 structures (67 écoles et 85 crèches) bénéficieront de travaux d'ici 2026. 12 projets de construction et réhabilitation en travaux en 2021 ont été réorientés pour intégrer la végétalisation de la cour.
Actions en cours	Des appels d'offres pour la concertation et la maîtrise d'œuvre sont lancés et 9 concertations (une école par arrondissement) sont en cours. Un Programme Type traduit les grands principes d'aménagement souhaités, et le Guide du Jardin Idéal est diffusé pour accompagner les crèches associatives. Recherche de partenaires financiers, participation au Contrat Métropole / Agence de l'Eau. Mise en place d'un plan de communication pour une diffusion auprès des agents des écoles et crèches, des directions techniques et support, et auprès des partenaires (Education Nationale, PMI, parents d'élèves...) Partage et retours d'expérience avec d'autres municipalités.
Prochaines étapes	La phase opérationnelle sera lancée dès la notification des marchés en 2022. Les études démarreront pour les concertations déjà réalisées. 36 nouvelles concertations sont prévues par an pour un démarrage des premiers travaux en 2023. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.
Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	-
Freins rencontrés/ solutions apportées	Des problématiques de pollution des sols ou de santé peuvent impacter les projets. Du « sur mesure » est nécessaire pour trouver les solutions adaptées à chaque projet. Un compromis doit également être trouvé entre protection des végétaux pour leur pérennité et accessibilité des espaces pour les enfants.

Facteurs de réussite	Moyens humains en régie, dans les directions opérationnelles et directions support. Anticipation de l'entretien des cours végétalisées pour leur appropriation à long terme. Large concertation avec les usagers, pour proposer des espaces sur mesures, adaptés à leurs besoins, prenant en compte les spécificités et contraintes, propres à chaque structure.
Acteurs impliqués et rôles	Ville de Lyon : Direction de l'Éducation, de l'Enfance, Direction des Espaces Verts, Direction Gestion Technique des Bâtiments, Direction de la Construction. PMI, Education nationale, associations périscolaires, parents d'élèves, enfants : concertation Prestataires : AMO concertation, MOE
Date de mise à jour de la fiche	09/09/2021

EN BREF

Descriptif

La ville de Lyon relance une dynamique de végétalisation de ses cours et vise 152 structures (67 écoles et 85 crèches) réaménagées d'ici 2026. Une organisation transversale en mode projet associe les directions concernées, les équipes éducatives et professionnels de la petite enfance, parents d'élèves et élèves, pour des projets sur mesure définis en concertation.

Étapes clés

- 2020 : lancement du mode projet
- 2021 : vote de la PPI (20 M€ pour la végétalisation des cours), réorientation de 12 projets, lancement de 9 concertations, validation du Programme type et préparation des appels d'offres
- 2022 : notification des marchés AMO concertation et MOE
- 2022-2024 : concertations (36 nouveaux projets par an)
- 2023-2026 : réalisation des travaux